

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	4 ^{ème}
Nom de site	PARIS Centre Pompidou	Numéro	750000
Adresse du site	19, rue Beaubourg	Hauteur	R+12 (37,40 m)
Bailleur de l'immeuble	Public Centre Georges Pompidou	Destination	Musée
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G ainsi que le partage de la fréquence 2100Mhz (4G/5G).		
Complément d'info	Huit antennes sur quatre azimuts Partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) Trois autres opérateurs présents sur le site BT, Free et OF		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui DP

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	24/06/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/10/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 4e	23/12/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G ainsi que le partage de la fréquence 2100Mhz (4G/5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700 MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20°, 110°, 200° et 290°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G: 20° < 3V/m - 110° < 4V/m - 200° < 2V/m - 290° < 3V/m 5G (3500) : 20° < 3V/m - 110° < 3V/m - 200° < 2V/m - 290° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	39,40 m pour les antennes à faisceau fixe 39,05 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet consiste à déployer une nouvelle antenne à faisceau orientable par secteur, dans les mêmes azimuts que les antennes existantes.
Intégration antenne	Remplacement des 8 antennes existantes par 8 nouvelles antennes en lieu et place, sauf pour les antennes des azimuts 20° et 200° qui seront déplacées.
Zone technique	En terrasse du bâtiment.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-JEAN GABRIEL	6 RUE DU CLOITRE SAINT MERRI 75017 PARIS	23m	Oui	89.06m	0.125
COLLÈGE SAINT-JEAN GABRIEL	8 RUE DU CLOITRE SAINT MERRI	23m	Oui	59.8m	0.1
ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-MERRI	11 rue Saint Merri	18m	Oui	69.82m	0.068
Ecole élémentaire publique Renard	16 rue du Renard	17m	Oui	61.82m	0.071
ÉCOLE MATERNELLE BRANTÔME	5 RUE BRANTÔME	24m	Oui	88.48m	0.08
MAIRIE 4EME ARR CRECHE FAMILIA	9 RUE SIMON LE FRANÇ	22m	Oui	69.95m	0.08

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 20°	Azimut 110°	Azimut 200°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	38.5 m	31.5 m	27.5 m	32.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

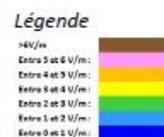
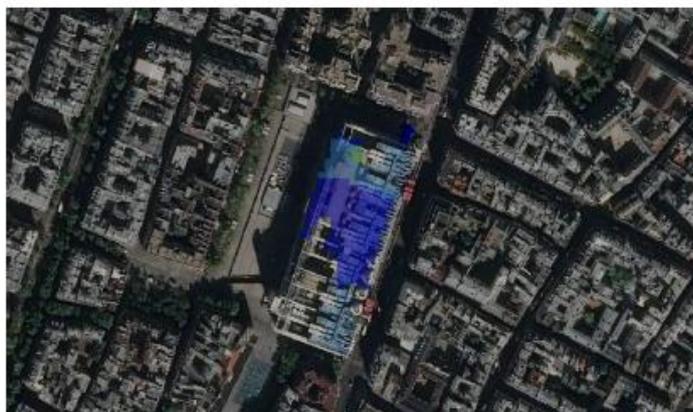
Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

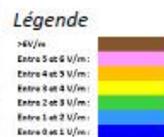
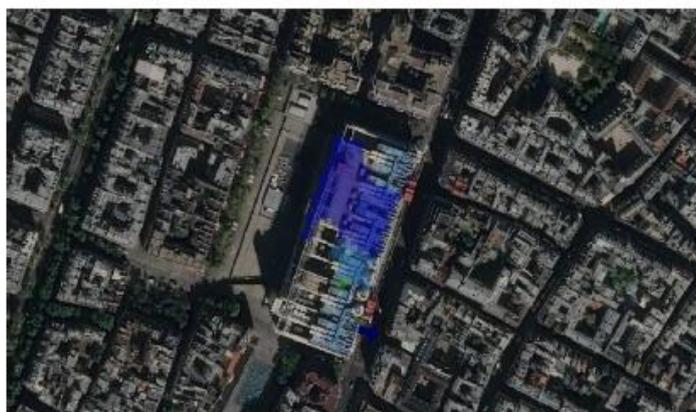
	Azimut 20°	Azimut 110°	Azimut 200°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	37.5 m	38.5 m	28.5 m	34.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 37.5 m .



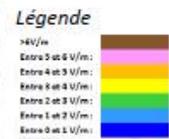
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 38.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 34.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 110°



Azimut 200°



Azimut 290°



